NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 12 SEPTEMBRE 1829.

Mardis, Joudis et Samedis, du 15 Juin au 15 Octobre, et ensuite elle parait jourhellement pendant le reste de l'anuée.— Le prix de l'abonnement est d'unz piasran par mois, payable à la fin de chaque

On peut s'abonner également à l'aunée, à raison de \$10, en payant chaque semes- Bourbon. tre d'avance.

Ceux qui désirerent cesser de recevoir la Géographie, l'Histoire universelle, la seuille, devront en prévenir l'Editeur, ou Doctrine des droits et des devoirs de à la lin du mois et ceux de la campagne que; sciences qui sont de rigourense né dix jours d'avance. On continuera à envo-cessité, dans une République, jour les ver la enille à ceux qui ne seraient pas connaitre leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent six escalins pour première fois, et trols escalins pour chaque insertion subséquente, pour chaque langue, payable d'avance, ou bien une piastre par cairé, pour la première insertion, ot quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

BO barriques vieux VIN de Bordeaux, à ven dre à un prix modéré par les soussignés. FORESTIER & Co. 4 juillet.

[7 ROUMAGE offre à veudre 12 balles de fil . de Rennes, fin,

5 boucauds Feuilles d'emballage,

10 balles Brain pour moustiquaires, 10 caisses Serrures de 4 à 10 pouces, à 1 et 2

clefs et pour armoires, 7 Dito Verroux, Loquets, Pomelles, Tarjet-

tes, Pitons, 30 tiercons Vimigre blane par 98 gallons, 10 pipes Eau de vie 4e. preuve, de Cognac,

130 bques, de Vin rouge de Bordeaux de \$24 à 800 caisses dito et blanc, diverses qualités, Bou-

chons fins pour bouteilles et damejeunnes.

Eau de Cologne, 25 bazils très besti Café de St. Yago de Cube &c. &c.

MOUR DE PAROISSE pour la Ville et Paroisse de la Nelle. Orléans, 25 Août 1829. Présent l'honorable James Pitot-Dans l'affaire de John Guérin contre ses eréunciers.—Il est ceshiée des créanciers ait lieu en l'étude de "embre 1829, à l'effet de délibérer sur l'état des affaires du pétitionnaire, et en attendant toutes poursnites contre sa personne et ses biens sout et demeurent suspendues.

Je certifie l'ordre ci-dessus, THOS. S. KENNEDY.

27 sout-3,d10j.

A LOUER. Pour une ou plusieurs années-Une pre priété située à environ une lieue en bas de la Nile.-Orléans et même rive, mesurant un arpent de face au fleuve sur la profondeur ordimaire. S'adresser à Mr. Charles Bolot, à la banque de l'Association Consolidée, rue Toulouse, No. 52, entre les rues de Chartres et Royale. 27 mai-3.

G. BORDUZAT et Co. offrent en vente à leur magain rue Royale, No. 108, debarquant du navire Seine de Bordeaux. Desdemi bas de coton et des bas de coton pour

mmes, diverses qualités et couleurs. Couvertures en laine de 3 points.

Papier à lettres et aux armes.

Pusils et pistolets à piston. Plorences et Satins couleurs assortics.

Eau de vie Cognac 4ème preuve, en pipes et

Vin rouge en bariques et caisses diverses qua Tiercons vin blanc de Barsac supérieure. Barils et tiercons vinaigre blanc.

BEURRE & GRAISSE.—33 fréquins de Beur re dit Goshen, première qualité, arrivé par te navire Illinois, et 60 barils graisse, à vendre par E. LANE & Co.

ler.mai. . . Ko. 15, rue de la Nile - Levée. LES soussignés reçoivent par

e navire Seine, capt. Tyson, venant de Bordeaux, les articles suivans qu'ils vendront à des prix

Sangsues de premier choix. Pots assortis, à l'usage des pharmaciens. Fieurs et plantes medicimales.

Poix d'Iris. Nérolie, &c.

FORESTIER & Co. 26 mai.

Cour de Paroisse pour la Paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans,

7 Juillet 1829-Présent l'Inn. James Pitot Christoval Rodriguez contre ses eréanciers. Ull lecture et enrégistrement de la pétition et autres documens dans cette affaire, il es prionné par la Cour qu'une assemblée des cré-anciers dudit Cristoval Rodriguez ait lieu en plei-Le Cour, le 30ème. jour de Juillet courant, pour délibérer sur les affaires dudit. pétitionnaire, en même tems toites procédures contre sa pernonne et ses propriétés sont suspendues.

Je certifie ce qui est ci-dessus. III. J. KENNEDY.

9 Juillet-3. TOR. ROUMAGE offre à vendre les articles suivans reçus par les agriva ges de Bordeaux.

500 rames de Papier florette, superfins, par 500 feuilles, convenable pour les mar chés espagnols.

10 pipes Eau de vie, 4e. preuve, Cognac 50 tierçons Vinaigre blanc, 1re. qualité

18 caisses Serrures, 4 à 10 poucos, et au

& c: \$tc

Conditions.—L'ABRILLE parait tous les AVIS aux personnes qui désirent apprendre la langue espagnole ou la langue française, ou quelques aciences de lère.

nécessité. pagnole, demeure maintenant rue St. Pierre, en face la maison No. 104, près la rur

Il enseigne également la Rhétorique, la citoyens qui aspirent a l'honneur de par ticiper à la Legislature ou à l'administra tion publique : d'ailleurs, il faut de l'ins truction à tous les citoyens : c'est de la sontinvit su les venir voir. E. E. PARKER. que dépendent principalement leur bon heur, le bon ordre et la force de la société. l'exécution et l'effet de toutes les lois; sourtout si cette instruction a pour premiers élémens, une saine et pure morale, et la ductrine des devoirs sociaux.

Les heures de leçons sont fixées pour lous les disciples, de manière à ce qu'ils puissent concourir avec commodité.

Le Professeur se rendra chez les person nes qui ne pourraient assister aux couroublics.

ECOLES PUBLIQUES.

ES régents des Ecoles Centrale et Primaires, le, dans l'Eglise des Baptistes, "Baptist Church" chez eux dans le plus prompt délai. 11 aont-6. Place Lafayette, ont le plaisir d'annoncer au pasblic, qu'elle y est rouverte des aujourd'hui sons la direction de Messicurs Kannoutt, chef, et Dual, professeur.

Santi Petri, professeurs, se tiennent lonjours à au bureau de l'Abenle. ancien couveilt des Ursulines, rue Condé.

Dans chacune des écoles l'iffaires on unseigue la Lecture, l'Ecriture, l'Arithmétique, la Géographie, et les élémens de la Grammaire dans les deux langues anglaise et française.

On enseigne dans l'école Centrale, l'Anglais, donné que la cession des biens du pétitionnaires le Prançais, l'Espagnol, le Latin, le Tirec, les soit acceptée conformement à la loi, et qu'une Mathematiques, la Littérature, l'Histoire, la l'hisique, &c. Il y a missi, une école de Dessin et Mr. Carlife Pollock, notaire public, le 8 de Sep- de Peinfifre attachée à l'établissement, et dirigée par M. Bigut. CONDITIONS.

Dank les écoles l'rimaires ; deux gourdes par

Dans l'école Centrale; pour tous les cours qu'on y fait, excepté le dessin, trois gourdes par mois. Pour le dessin trois gourdes par mois-Dans chique école, cent élèves qui n'ont pas les moyens de payer, sont admis gratis.

S'adresser aux chefs des écoles, au Directeur des écoles Publiques, an président de la Régence, ou au Maire de la vifie. Par ordre de la Régence,

J. W. MURRAY, Remplaçant le Directeur des écoles Publiques. [22 juil.] Nelle Orleans le 15 Juiliet 1829.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE. A celui qui conduira a une des geoles

de cet Etat, la griffonne nommee 50 PHIP, créole de St. Domingue, agée de 30 ans, taille d'environ cinq pieds et deux pouces, ayant une deut du devant cussée. Uette esclave est partie maronne depuis 40 jours, parlant le Français, Anglais et Espagnol.

La récompense ci-des us sera donnée à celui qui la logera en prison et donnera, avis au sousigné. On poursnivra en justice, avec toute la rigueur des lois, toute personne qui lui donnerait

Les caps, de naures et bateaux à vapeur sont prévenus de ne point la recevoir à leurs bords. T. MAROT, rue Royale No. 133

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE. CELUI qui conduira à la Geole de cette ville, une negresso au A mmée Françoise, créole du pays, par 38 ans. Cette eschwe est avec un nom-mé Joseph Mariano, (Espagnol), pe-cheur, qui la autient de cheur, qui la soutire: ils tont ensemble des voyages à la Grande Terre et au Bonnet Carré, et ils ont été vus dernièrement dans les

environs de chez Mde. Livaudais. W II sera donné vingt piastres de plus, celui qui prouvera en prenant la négresse, qu'elle était avec le dit Joseph Mariano, et facilitera par des renseignemens sa remise entre les V, ROUMAGE. mains de la justice. 30 juillet.

Bi DE RECOMPENSE,

A qui, onque mênera à la Geole de Police le nègre Somon, appartenant à Mde. Veuve Chevalier de Morand : ce nègie est àgé d'environ trente ans, sa tuille est d'a-peu pres cinq pieds trois pouces français, il a de larges épaules et parait très robuste.

Il parle français et un peu l'anglais. Les capitaines de bateaux à vapeur &c. sont prévenus de ne pas le recevoir à leux bord sous peine d'être poursuivis suivant toute la rigueur des lois. 7 Juillet.

Pauti marron de la grole de ponommé SAM, appartenant à M. Hewlett, ledit mulatre est agé de 122 à 24 ans, taille de 5 pieds 5 or 6 pouces, figure alongée et marquée de ousseurs et de boutons, bouche béante, un peu de barbe de chaque côtés du menton, front haut et large. Une récompense honnéte sera donnée, à celui qui le ramé-12 balles Brin jaune, pour moustiquaire nera à ladite geole ou à son maître ou qui Quelques tonneaux de Vin rouge vieux pourra donner des renseignemens à le faire 29 mai. | prendre. S. MEILLEUR. 5 sept.-209.

AVIS AUX AMATEURS DE CHASSE.

E soussigné offre à vendre à son établissement, rue Toulouse No. 22, en des Natchitoches. 12e. classe VOIDET de Beaufort, Profes- tre les rues Chattees et Levée, un joil us-Lo seur des langues. Française et Es proctiment de FUSILS doubles et simples, à piston. Aussi une grande quantité de capsules première qualité Ny. 3, qu'il vendra en gros et en détail.

18 aout. ADDLESSE DUHART.

UX Habitans Sucriery - La aminigue, proseuille, devront en prévenir l'Editeur, su Doctrine des droits et des devoirs de La printère le la longe ses correspondants : les abonnés de la ville l'homme en société, et l'économie politissime possède et offre à vendre, il des conditions raisonnables, plusieurs moulins à sucre de difficrentes grandeurs de 24 a 29 ponces de diamètre, avec tout ce qui leut est nécessaire. Aussi une grande quantité de barres et d'embouchures de fournant en fer, de différent s longeours et grosscura. Conx qui désarrant en faire l'acquisition

CHANGEMENT DE DOM/CILE.



II. PARIZOT Luthier et Pacteur de forte-pianos, vient de fransporter son ét ifilissement rue d'Orléans, No. 87, entre les rues Bourbon et Dauphine. Il contipue comine par le passé, à faire et entreprendre toutes espècis de réparation d'untruments le musique; et accord de piano. Les personhes qui lu feront l'honneur

de l'employer, penvent compter sur son exactitude a les saisfaire. MM des habitans qui atiayant obtenu nu local sain et commode pour raient les instrumens à taite réparer, peuvent les mêmes munéros, dans l'ordre stil-

deruter, tros bagnes dont une à diament, L'école Primite pour la partie inférieure de une autre a cheveux et la troisième avec une coa ville, sous la direction de Mrs. Bigot, cher, et rail. Une recompense de dix pastres sera don-Rivière professeur, et l'école Centraic sous celle née à celui qui rapporter, les objets susults que de Mrs. Murray, principal, Pichot et Roca de Bourbon, ch & Mar. Lacuature, ou les laissera des numéros sortis, savoir : les ler.

GHLIY, Jr.

Sangsues de France. Les o antres billets qui auront trois des moncros sortis, savoir, les ler. 30.

Reçues par le Bolivar du Havre et à et le., dans quelque ordre se soit, FORESTIEL & Co. 8 aout.

A LOUER.

Une Maison de campagne agréablement située à environ trois quart de lieu audessous de la ville et du Même bord. S'adresset an imrean de Cette feuille.

ESCLAVE EN MARONNAGE-EST parti marron de chen le soussi. gné, it y a environ un mois et demi, un icune negre agé de 14 à 15 aus, nom- méros sortis, auront droit chacun à... les yeux à fleur de tête. Lorsqu'il est , ra obtenu. parti, il avait une casquette noire, une Les prix seront payables quarante jours après

aul Masie, de cette ville. Les capitaines de bateaux-à-vapeur et antres avec promptitude, en s'ulressant à J . FA. sont prévenes de ne pas le recevoir a leur bord, [687, rue de Chartres, Nº 18. sous les peines porté s par la loi. On donne

ivis également de ne pas lui donner asile dans uicune maison. On donnera une récompense de dix piastres à celui qui le mettra dans une des geoles, de cet

Etat, ou le ramèners au soussigné. 4 aput. HYPOLITE BOURGOIN Au coin des rues Dumaine et Leve, No. 105 | 1er Sept

CHAPEAUX DE GOUT.



garantit etre supéricurs à lous coux offerts en succession. vente dans ce pays.

Dissolution de societé. E public est prévenu que la societé qui éx-istait sous la raison de Ju. Preun & Co., lant bien l'espaggol, agée d'environ est dissonte depuis le premier du mols par l'ex-38 ans. Cette eschwe est avec un nom- piration da tems pour fequel elle avait eté contracter, et que A Carnère demeure charge de la liquidation des affaires sociales de la maison. Les personnes qui doivent et celles a qui il est dù sont priece de s'adresser à lui pour le régle-

ment de leurs comptes. Ne. PREAU. * A. CARRUERE. . A. BIARNES.

A VIS.—Les soussignés ont l'honneur de préla suite des affaires de la maison Jean Premi & Co., ils ont formé une raison de commerce, sous la signature sociale de A. Garrière et Borduzat, ct qu'ils continueront le même genre d'affaires. CARRIERE & BORDUZAT. 13 août.



La Tennessee, un joli as ortiment de CHAUS-SURES pour hommes, femmes et enfants, qu'ils iffrent à vendre à des prix modérés.

A. BLANCHET & Co. 20 aout. Rue Condé, entre Dumaine et Madison.

VIS .- La société quira existée jusqu'à ce A jour entre A. M. Borduzat de Bordeaux et lice le 3 du courant, le mulatre D. G. Borduzat de cette ville, sous la raison de D. G. Borduzat & Co. est disseute à dater du ler. Aout. ARROU ROOT & CASSEA

RROU Root & Casse de St-Dominge en dé A barquement de la goëlette Franklin des D. S. BORDUZAT. Cayes, à vendre par 409 Rue Royale

LOTERIE

Samedi ve Sigilembre. PROSPECTUS :-1 lot de \$10,000 1,352 16 66 550 * 550 · · · · 60 156 4 4 9.360

6.240

350

60

31.200

8.760 Lots

15,600 Billets blancs. Dans cette Loterie composée de 30 numéros oar permutation, il yanna vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30; 936 avec de ux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au combre de 15,600, n'auront aucun des n unéros tirés, et seront par conséquent des bil-

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, acront placés dans une roue le jour du tirage, et fon en tirera 4 d'entre eux : et le billet qui aura les 1er., 2c. et Se, muneros tires dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à.... \$10,060 Et les eing autres billets qui auront

vant, auront droit à ce qui leur revientrespectivement, comme suit: No. 1, 3 et 2 2, 1 et 3 2. 3 et 1 ·····

S. 2 et 1 Les 6 autres billets qui auront trois de et 4e., d'ins quelque ordre de permutation que ce soit, aurent droit Carcun à

∞ ≠ 550 Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 2e.,

Se. et 4e. dans quelqu'ordre que ce soil, auront arout & Les 156 billets qui auront deux des auméros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit a Tous les autres billets, au nombre

de 780, ayant den e des numéros sortis, auront droit chacun a...... Les 7800 billets, ayant un des mi-

mé LOUIS, habitant le pays depuis en- l'Out billet qui nurs gagné un prix ne pourra) viron 7 ans, avant la peau très noire et avoir droit à un prix mombre que celui qu'al au-

nemise de ginga et un pantaton de russie blane; le tirage, et seront sujets à la déduction ordinai d parle anglais et français, et a appartenu à Mr. [re de 15 pour cent. Tous les ordres, franc de port, seront exécutés

P ix des Billets. . Entiers \$ 4, demis 2, waarts 1, Chaque

demi et quart en proportion. J. B. FAGET - Directeur,

VIS .- Les personnes oui penvent avoir des de feu Affinild Dubnirg, sont invitées à se taire riche et très facile à apprendre, surtout par des

11 juin-3 J. B. MAUREAU. E soussigné offre à vendre les articles sui-1 vants reçus par les deriners arriveges de la

Havanc, savoir :-5 Douz. Pots confitures de Citrons. - do d'Icacos. 430 do d'Ananas. do do . do ale Dattes. alo do de Gingembre. alo. do de Cèdres.

do pota compote de Ganyave. Gelee de Gonyave, Pate de Gonvave et de BERNARD TURPIN. 10 juin. Encoignure des rues Orléans et Royale

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orleans, 13 Juillet 1829 - Pig. sent l'honorable James Pitot. - Israel P. Cooper contre ses crémiciers .- (l'étition pour un

LUR lecture et enregistrement de la pétition et des documens relatifs à cette affaire,

Il est ordonné par la cour qu'une réunion des créanciers du dit Israel P. Cooper ait lieu le 25 Juillet courant, en l'office de S. R. Stringer, écuyer, notaire, pour delibérer sur l'objet de la ES soussignés viennent de recevoir par le dite pétition. Et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent a :spendues.

Pour copie conforme, Tho: S. KENNEDY. 23 Juillet. A VIS.—Une personne possédant les langues Anglaise, Française et Espageole, desirerait

donner des legons dans des maisons particulières. S'adresser au bureau de cette feuille. MAISON A VENDRE.

TETTE maison est située sur le canal UCarondelet au coin de la rue Trémé. Elle est batie en bois et composée de deux grandes chambres, deux cabinets et deux

galeries, l'une sur le devant et l'autre sur

le derricte, sur un terrain de la Corporation, ayant 240 pieds de face sur le dit canal, et 90 à 115 pieds de profondeur;

DE L'EGLISE CATHOLIQUE
des Natchitoches. 12e. classe
Mevant se tirer positivement à la Bourse, crits comme tel: l'un le vingtmil-huit-cent-virgi-cinq, conjoint \$10,000 nier, A. Dupuis, M. Vernon, C. Ham, J. Ferment, M. Broussard, H. Guithory 2,500 Jos. Guilhory, J. B. Lemoine pere, J. B. 600 Guithory et C. Johnson comme cautions. et l'autre le vingt de Janvier mil huits ment-vingt-sept, conjointement avec G

ol. II

Gremilion, J. Ferment, M. Broussard et J. Guillety comme cautions; Cet avis est pour prévenir toutes les personnes interessees, d'avoir à déduire par écrit, au burnate du Secrétaire d'Etat, t dans les quatre singt dix jours qui spivront la derniere publication de cet avis les raisons pour lesquelles les dits billets et les hypothèques qui en résultent ne seraient pas levees et armulées.

ordon, C. Cappel, F. Gremillion, C.

Donné sous me main et le sceau de l'Etat, à la Nelle-Orléans, le neuf de Juillet, mil-huit cent vingt-neuf et a la cinquante quatrième année de l'Independance des E Unin d'Amérique. P. DERBIGNY,

Gouverneur de l'Etat de la Louisians, Par le Gouverneur, GRUNGE A. WARGAMAN,

Secrétaire d'Etat.

18 juillet TTENDU que, Alexandre Labraiche s'es A adressé à moi demandant l'annullation de l'hipothèque spéciale qu'il a sousente le cinq de Décembre mille-huit-cent-vin t-huit, en faveur du Gouverneur de l'Etat, mecantion o'A nacharsis Luminais, shérif . la paroisse Se Charles, sur une terre située da la dite pareis se, mesurant huit arpents de fa au fleuse

quarante de profondeur. Avis e. t par le présent donié soutes per sonnes intéressées, de déduire par érrit au secré taire d'Etat, dans le délai de de la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles la dite hypothèque ne rerait pas levée et arnullée.

Donné sous ma signature et le sceak de l'Elas en la ville de la Nelli-Orléans, le trentième jour de Juin mil huit-cent-vingt-neuf, et la scinquante-troisième année de l'Indépendance des Etat-Unis d'Amérique.

P. DERRIGNY. Gouverneur de l'Etat de la Louisiage Par le gouverneur, GA. WAGRAMAR, ? Sceretwire d' Etat. 2 Juillet.

OUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville

de la Nile. Orléans, 14 Juillet 1829-Présent, Phon. James Pitot. - beac Lambert vs. ses cré anciers, pour un répit. QUR motion de A. B. Leary, Ecuyer, avoca O du pétitionnaire, il est ordenné par la Cour que les creanciers du dit pétitionnaire aient à néduire, d'ici au Samedi 25 Juillet prochain, ou ce jour même, les raisons pour les quelles les résolutions prises par les dits créanciers, en présence du notaire public, ne seraient pas homelo-

trois ans accor le au dit pétitionnaire. Je certipaquet ne pourra gagner moins de \$16; fie conforme l'extrait ci-dessus. .16 juillet

guecs et confirmées, et le répit d'un, deux ef

Thos. S. KENNEDY, greffice rue de Chartres. No. 118, entre les AVIS aux personnes qui désirent op-

piendie la langue Espagnole. UNE personne lettree, récemment strivée dans cette ville, se propose d'y buyrir un L'réclamations à exercer contre la successu n cours de langue espagnole, langue très belle, très pichol.8 & KEELER, No. 85, rue de counsitre et à présenter une note du montant de Français et des Italiens : avec de l'apritude et de Chartres, ont reçu par le navire Frances, leurs cremes et des titres sur lesquels elles l'application, 3 à 4 mois de legons suffisent pour plusieurs e disses de CHAFEAUX de gout, qu'on sont fondées, à J. B. Maureau, curâteur de la la savoir parler, non parfaitement, mais assez pour sefaire blen comprendre et pour la traduire. Le professeur demeure chez M. Jourdan. libraire, a l'encoignure des rues Royale et St.-An-

Nota-Le même professeur se propose d'ourir également des cours de Rhétorique, de Géographie, d'Histoire, des droits et des devoirs de l'homme en société, d'économie politique, etc.; cours qui seront successivement annoncés dans ce journal.

701N-260 balles Poin du Nord de première qualité, reques par le paquebot hentuch et à vendre par

27 juin.

FOSTER & HUTTON. BLANC DE CERUSE.

200 Barillets Blanc de Céruse pour broyés venant de Philadelphie et à vendre par . 27 juin. S. P. MORGAN & Co. ROMAGE & BEURRE de Goshen, reçu par

I le Kentucky, venant de New-York et a ven-. Jr. PREAU & Co. RUM ET GENIEVE DU NORD. Barils Rum, 10 barils Genicere, & barils Baris Rum, to parits comete. Enu-de-Vie 4ème. épreuve, en débarque.

ment du navire Azelia, à vendre par **?7 j**uin. լ Jr. PREAUL Co. THEMISES DE COTON.—Une caisse con Lenunt 24 douz. Chemises de coton com munes et pour grandes tailles. A vendre par 27 Juin.

JOHN P. PAYON. E soussigné offre à vendre les articles sui-

A vants, 75 harillets Langues de Morue, 23 do. Harengs d'Ecosse. S

5 barils Citrons frais, Salaisons assorties, Sardines à l'huile et au beurre, Confitures de la Havane.

encoignure des rues Orlésas & gal

Geolier. marché.

Bon Café

A UNESCALIN la livre au magasin d'ANT. il forme un ilet et est entouré en pieux de boutes espèces, la MICHOUD, sur la Livée vis-à-vis l'ancien debout:—S'adresser à cette imprimerie pour les conditions. El Avril 14 mai encoignure des rues Orièsas.

Sirop de Groseille et d'Anance,

Liqueurs de la Martinique et de Bordeaus.